Budget primitif 2024

Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU -

Le CESER a eu raison de relever le caractère toujours plus contraint du Budget régional. La région qui fait la même observation depuis plusieurs années y voit avant tout le fait d'une politique centralisatrice à l'excès, ce qui l'amène à plaider pour une fiscalité traduisant le fait régional. La FSU pour sa part y voit d'abord le fait d'une logique néo-libérale dont le principe général est de réduire les moyens et par conséquent le périmètre de l'action publique afin d'ouvrir toujours plus d'espace aux profits. L'annonce le 8 janvier dernier par l'inamovible ministre Le Maire d'un plan d'économie de 13Mds€ pour les finances publiques à l'horizon 2025, cela sans la moindre volonté d'aller chercher des ressources supplémentaires là où la richesse s'accumule, en est la plus récente manifestation.

La mise sous pression des finances des collectivités n'est donc rien d'autre que l'un des instruments au service de cette politique. Avec au bout deux conséquences : d'une part un État prétendument « stratège » qui abuse du terme de « planification » alors qu'il n'en a pas les moyens et n'a eu de cesse de s'en priver depuis des années ; d'autre part la fragilisation à tous les échelons du territoire des politiques publiques susceptibles de maintenir le lien social.

Quoi qu'il en soit, face à la politique de gribouille d'un gouvernement déjà usé sitôt nommé - et qui défait aujourd'hui des politiques hier laborieusement mises en place afin d'apporter des « réponses d'urgence » dont chacun sait qu'elles ne sont pas les bonnes, la constance de la volonté de la Région dans les priorités qu'elle a définies en matière sociale et environnementale a de quoi rassurer.

L'investissement dans l'éducation et la formation fait également partie des constantes de la politique régionale, ce que la FSU ne peut que souligner. En matière d'éducation, si l'intervention de la Région ne peut souvent influer que de manière indirecte sur les politiques nationales, son rôle n'est cependant pas mineur. Il est parfois plus direct lorsqu'il s'agit par exemple de promouvoir le développement des langues régionales ou encore de définir les grandes orientations en matière d'ouverture de formations professionnelles. Cette dernière responsabilité est particulièrement importante aujourd'hui pour l'avenir de la voie professionnelle dans les lycées, mais ce n'est bien entendu pas la seule.

Les péripéties de la nouvelle ministre de l'Éducation ont, entre autres, mis en lumière les dysfonctionnements du dualisme « public-privé ». Ininterrogé depuis 40 ans le financement public des établissements privés est aujourd'hui sous le feu des projecteurs – ce qui n'a rien d'étonnant puisque le Président de la République dit vouloir faire de l'éducation sa priorité mais que dans le même temps l'École publique subit tous les effets d'un sous-investissement chronique.

Cet automne notre CESER a contribué au projet d'avis du CESE sur le thème *« Réussir à l'école, réussite de l'école »*. Cette contribution dont l'ensemble du CESER a reconnu l'intérêt, s'est penchée sur les multiples formes d'inégalités auxquelles sont confronté.es les jeunes breton.nes dans leurs parcours scolaires, en particulier dans le second degré. Elle a ainsi mis en évidence des inégalités socio-scolaires qui ne sont pas mineures dans cette académie que certains recteurs disent « de toutes les réussites ». A cette occasion il a été démontré que, contrairement à certaines idées reçues, l'enseignement privé en Bretagne n'échappait pas autant qu'on aurait pu le croire aux mécanismes de tri social.

Limitée dans le temps comme dans sa portée, cette contribution n'a pu aborder que quelques aspects du dualisme « public-privé » en Bretagne. Au delà du contexte actuel, la FSU juge qu'il y a un réel intérêt régional – pour les décideurs mais aussi pour les citoyens - à ce que le CESER engage un travail de plus grande ampleur sur cette spécificité bretonne.